

Votants : 79
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 19 mai 2017
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 30 mai 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 29 mai 2017

ETUDES ET CONDUITE D'OPERATION – REQUALIFICATION ET MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE ET AUTRES DE LA MEDIATHEQUE MOINOT A NIORT - APPROBATION DU MARCHÉ DE MAITRISE D'OEUVRE

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Céline VALEZE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, Yamina BOUDAHMANI à Christine HYPEAU, Carole BRUNETEAU à Dominique SIX, Charles-Antoine CHAVIER à Claire RICHECOEUR, Jean-Luc CLISSON à Isabelle GODEAU, Romain DUPEYROU à Florent SIMMONET, Marie-Chantal GARENNE à Alain BAUDIN, Alain GRIPPON à Rose-Marie NIETO, Lucien-Jean LAHOUSSE à Jeanine BARBOTIN, Michel PANIER à René PACAULT, Eric PERSAIS à Yvonne VACKER, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOIN

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST, Jean-Martial FREDON par Pascaline MICHELET

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Alain CHAUFFIER, Gérard GIBAULT, Dominique JEUFFRAULT, Michel PAILLEY, Sébastien PARTHENAY, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Jean-Michel BEAUDIC, Yamina BOUDAHMANI, Carole BRUNETEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Romain DUPEYROU, Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Marcel MOINARD, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Anne-Lydie HOLTZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 29 MAI 2017

ETUDES ET CONDUITE D'OPERATION – REQUALIFICATION ET MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE ET AUTRES DE LA MEDIATHEQUE MOINOT A NIORT - APPROBATION DU MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE

Madame **Elisabeth MAILLARD**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Sur proposition du Président,

La Médiathèque Pierre MOINOT, tête du réseau de lecture publique de l'Agglomération du Niortais s'inscrit dans un schéma immobilier qui intègre l'immeuble « Scène Nationale du Moulin du Roc » relevant de la Ville de Niort.

La CAN a jugé nécessaire de remettre à niveau la médiathèque tant sur un plan réglementaire (accessibilité des personnes à mobilité réduite et mise aux normes thermiques du bâtiment) que sur l'amélioration du confort pour les usagers et les personnels de cette structure, l'objectif étant de densifier le périmètre dédié à la lecture et aux espaces réservés au public, d'améliorer les fonctionnalités du site et de rechercher les économies budgétaires en investissement comme en coût de fonctionnement à terme.

Par délibération en date du 30 mai 2016, le Conseil d'Agglomération a approuvé le programme, l'enveloppe financière de l'opération et autorisé le lancement de la consultation des concepteurs par voie de concours sur « Esquisse + ».

Conformément à l'article 89 du décret n°2016-360 relatif aux Marchés Publics, un jury a été constitué pour analyser et examiner les candidatures et les projets.

Le jury de sélection des candidatures, réuni le 6 octobre 2016, a retenu quatre équipes de maîtrise d'œuvre admises à remettre une offre.

Le site a été visité le 6 décembre 2016 par les équipes lauréates.

Les quatre projets ont été remis le 24 janvier 2017.

Une commission technique, composée de représentants de la DRAC, de la direction de la médiathèque, de la Scène Nationale, de la Ville de Niort, du programmiste et du service ETCO de la CAN, a étudié les projets pour assister les travaux du jury.

Après avis du jury d'examen des projets réuni le 16 mars 2017, une phase de négociation s'est engagée avec les deux équipes désignées lauréates en vue de l'élaboration du contrat de maîtrise d'œuvre :

- BASALT architecture (Architecte – mandataire),
- CAIRN Ingénierie (BET Structure – Fluides - SSI - économiste et OPC),
- IMPEDANCE (BET acoustique),
- Gilles VIGNIER Atelier AKIKO (Signaléticien),

Et,

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20170529-C24Bis-05-2017- DE Date de télétransmission : 31/05/2017 Date de réception préfecture : 31/05/2017

- DESHOULIERES et JEANNEAU architectes (Architecte – mandataire),
- SOGNO Architecture (aménagement intérieur et équipement mobilier), sous-traitant
- ATES (BET Structure),
- YAC Ingénierie (BET Fluides & SSI),
- Cabinet MARET (économiste et OPC),
- Damien DUPOUY Point d'Orgue (BET acoustique).

Après négociation, la Commission d'appel d'Offres réunie le 18 mai 2017, a attribué le marché à l'équipe DESHOULIERES et JEANNEAU Architectes, pour une rémunération provisoire de 809 353,35 euros HT, calculée comme suit :

- La part de l'enveloppe financière affectée aux travaux est arrêtée à 5 623 518 € HT – valeur juillet 2016.
- Le montant de rémunération de l'équipe de maîtrise d'œuvre est fixé au taux de 14,39 % de ce montant.
- Enveloppe financière, affectée à la requalification de la placette intérieure : 150 000 € HT – valeur juillet 2016.

Les missions de l'équipe sont : Mission de base avec EXE totale, (études d'exécution et synthèse).

Autres missions : Diagnostic de l'existant et Ordonnancement Pilotage et coordination (OPC)

Missions complémentaires :

- Mission système de sécurité incendie (SSI),
- Détermination des coûts d'exploitation et de maintenance avec bilan énergétique,
- Définition et choix des équipements mobiliers spécifiques,
- Traitement de la signalétique directionnelle et de classement.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver le marché décrit ci-dessus et autoriser sa signature.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Non participé : 0

Elisabeth MAILLARD

Vice-Présidente Déléguée

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20170529-C24Bis-05-2017- DE Date de télétransmission : 31/05/2017 Date de réception préfecture : 31/05/2017
